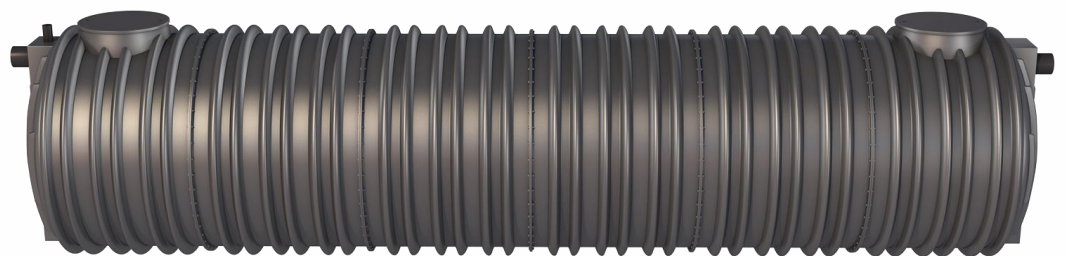






Rev.1\_21.07.16

# FOSSE SEPTIQUE TOUTES EAUX

ECODEPUR<sup>®</sup> FS



 Z. I. Casal dos Frades, 68  
2435-661 Seiça - Ourém

 T. +351 249 571 500  
F. +351 249 571 501

 W. [www.ecodepur.pt](http://www.ecodepur.pt)  
@. [geral@ecodepur.pt](mailto:geral@ecodepur.pt)



## PRESENTATION

Les **Fosses Septiques Toutes Eaux, ECODEPUR® FS** sont des récipients étanches, destinés à la réception et au traitement primaire de eaux usées domestiques ou similaires, à travers la combinaison des processus de décantation et digestion anaérobies.

Les équipements **Fosses Septiques Toutes Eaux, ECODEPUR® FS** ont le marquage CE, conformément à l'obligation légale qui découle de l'entrée en vigueur du Règlement (UE) N.º 305/2011 du Parlement Européen des Produits de

Construction, qui remplissent toutes les exigences de la Norme Européenne EN 12566-1.

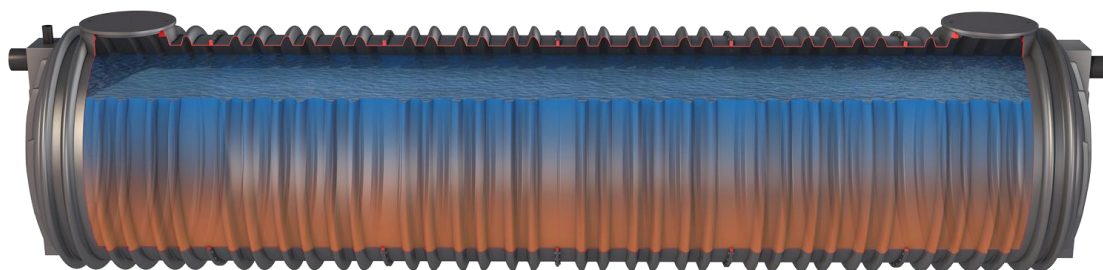
Les tests Initiales, notamment la détermination et vérification de la Capacité Nominale, Etanchéité, Efficience Hydraulique et Comportement Structurel, ont été effectué par un Organisme Notifié n° 1842.

Le système est doté d'un panier de dégrillage, pour optimiser les niveaux d'élimination de la matière organique et la rétention de solides en suspension.



## AVANTAGES

- Marçage CE EN 12566-1 ( FS VT10 et FS VT15)
- Facilité d'installation et d'entretien;
- Absence de consommation d'énergie;
- Absence d'odeurs, à travers une ventilation adéquate ;
- Haute résistance mécanique et insensibilité à la corrosion;
- Etanchéité total;
- Faible cout;



## APPLICATION

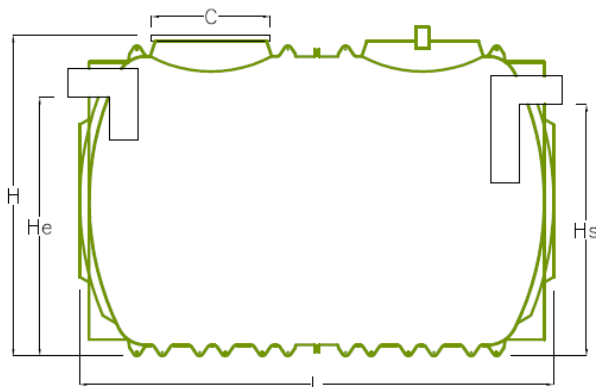
Il est recommandé d'utiliser des **Fosses Septiques Toutes Eaux, ECODEPUR® FS** en l'absence de raccordement au réseau des égouts, comme par exemple:

- Maisons;
- Condominium;
- Hôtels;
- Ecoles;
- Restaurants;
- Bars;
- Cantines;
- Complexes sportifs;
- Camping, entre autres.

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Destiné à la réception et au traitement primaire des eaux usées domestiques ou similaires;
- Fabriques en Polyéthylène Linéaire, additif anti-UV, par système de rotomoulage, ce qui se traduit en une haute résistance mécanique et insensibilité à la corrosion ;

## DIMENSIONES



MODÉLE	VOLUME TOTAL (l)	Ø (mm)	L (mm)	H (mm)	He (mm)	Hs (mm)	C (mm)	Ø TUYAUX (mm)	POIDS (Kg)
<b>FS VT10</b>	10.000	2.190	3.440	2.265	1.800	1.700	790	200	450
<b>FS VT15</b>	15.000	2.190	4.980	2.265	1.800	1.700	790	200	650
<b>FS VT20</b>	20.000	2.190	6.520	2.265	1.800	1.700	790	200	800
<b>FS VT25</b>	25.000	2.190	8.060	2.265	1.800	1.700	790	200	1.000
<b>FS VT30</b>	30.000	2.190	9.600	2.265	1.800	1.700	790	200	1.200
<b>FS VT35</b>	35.000	2.190	11.140	2.265	1.800	1.700	790	200	1.400
<b>FS VT40</b>	40.000	2.190	12.680	2.265	1.800	1.700	790	200	1.600
<b>FS VT45</b>	45.000	2.190	14.220	2.265	1.800	1.700	790	200	1.800
<b>FS MRVT50</b>	50.000	2.980	8.420	3.050	2.525	2.425	790	200	2.150
<b>FS MRVT60</b>	60.000	2.980	9.990	3.050	2.525	2.425	790	200	2.550
<b>FS MRVT70</b>	70.000	2.980	11.560	3.050	2.525	2.425	790	200	2.950
<b>FS MRVT80</b>	80.000	2.980	13.130	3.050	2.525	2.425	790	200	3.350
<b>FS MRVT90</b>	90.000	2.980	14.700	3.050	2.525	2.425	790	200	3.750
<b>FS MRVT100</b>	100.000	2.980	16.270	3.050	2.525	2.425	790	200	4.150
<b>FS MRVT110</b>	110.000	2.980	17.840	3.050	2.525	2.425	790	200	4.550
<b>FS MRVT120</b>	120.000	2.980	19.410	3.050	2.525	2.425	790	200	4.950

Les images et dimensions présentées peuvent être modifiées sans préavis.

## FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement des **Fosses Septiques Toutes Eaux, ECODEPUR<sup>®</sup> FS**, se basent sur deux processus distincts :

- Décantation: les boues sédimentent, survenant la séparation de la phase solide de la phase liquide ;
- Digestion: les boues souffrent une digestion anaérobie, survenant la minéralisation de la matière organique;

## INSTALLATION

L'installation des **Fosses Septiques Toutes Eaux, ECODEPUR<sup>®</sup> FS** devra suivre les recommandations d'Installation des **Réacteur/Réservoir en Polyéthylène Linéaire (Ø 2.190 ou Ø2.980)**, qui seront fournis avec le Catalogue du Produit.

En parallèle, nous recommandons la mise en place d'un évent dans la tuyauterie de sortie. La localisation du point de rejet des sous-produits gazeux, résultant du processus de traitement devra prendre en compte les conditions spécifiques d'installation (la correcte mise en place de l'évent empêchera la formation d'odeurs désagréables de forme permanente). Nous déconseillons de laisser les tuyaux près des fenêtres, sur les terrasses ou des endroits fréquentés régulièrement.

**En cas de doute vous devrez contacter les services technique d'ECODEPUR – Technologies de Protection de l'Environnement, Lda.**

## ENTRETIEN

- Grâce à la haute résistance et l'insensibilité à la corrosion du matériel de construction, les opérations d'entretien nécessaires se résume à l'élimination de l'effluent accumulé par l'entité gérante de l'assainissement de la zone, ou par une autre indiqué par celle-ci.
- La vérification de la nécessité de nettoyage est effectuée par inspection visuelle.
- Pour prévenir la nécessité de nettoyage nous suggérons l'inspection du système 1 à 2 fois par an, les boues décantées au fond ne devront pas dépasser 50% du volume total de l'équipement.
- Quand il y aura l'élimination des boues déposées il faudra laisser environ 5 à 10% du volume accumulé de mode à garantir l'entretien des niveaux microbiologiques qui garantissent le démarrage rapide des processus de digestion anaérobie. Après le nettoyage et vidage il faudra remplir à nouveau l'équipement avec de l'eau claire.
- L'inspection de la cuve est réalisée à travers du regard d'entrée pour le personnel qualifié, bien équipé avec des bottes en caoutchouc, gants, masque, etc.. Le couvercle du regard doit être ouvert au moins 30 minutes avant toute tâche afin de permettre la sortie de tous les gaz toxiques accumulés.
- Au cours de l'opération d'enlèvement des effluents accumulés, le personnel ne devra pas être autorisé à fumer. Les tâches à accomplir aura toujours un minimum de deux travailleurs, dont l'un observera seulement l'avancement des travaux et sera toujours prêts à fournir une aide en cas d'urgence.

## GARANTIE

Les équipements commercialisés ont une garantie de Cinq (5) ans, contre d'éventuels défauts de fabrication.

**ECODEPUR<sup>®</sup> – Technologies de protection de l'environnement S.A.R.L.**, n'assume aucune responsabilité, au cas où il y aurait des claires indices de mauvaise installation et/ou utilisation.